



**PROCES VERBAL
N° 59/bisCNCMP/2013**

L'an deux mille treize et le dimanche 22 septembre à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

Réexamen de la lettre N°443/CPMP/SI reçue le 22 septembre 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de passer un marché par entente directe pour la réhabilitation de la chancellerie et de la résidence de l'Ambassade de Mauritanie à Paris.

Décision

Sur la base des éléments fouines, la CNCMP autorise le recours à l'entente directe pour la passation dudit marché avec ATOUT COM HABITAT Sarl pour un montant de 594.535 EURO TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Procès verbal du 22/09/201

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

